



La Lettre

2^{ème} semestre 2024 - N°048

La Lettre d'information aux habitant(e)s de la Communauté de Communes du Pays de Bray

www.cc-paysdebray.com



L'année 2024 se termine avec nombre de concrétisations d'opérations et de stratégies qui constituent de réelles avancées pour le territoire de la communauté de communes du Pays de Bray. L'inauguration de la scénographie de l'abbatiale de Saint Germer de Fly, l'arrêt du plan

de mobilité simplifié, la réactualisation de la stratégie de planification énergétique, la continuité du contrat territoire lecture et du contrat culture ruralité ainsi que la validation du Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique (CRTE), en sont des illustrations.

Si la stratégie de planification énergétique doit permettre à la Communauté de Communes du Pays de Bray d'amplifier son action en faveur des grands enjeux énergétiques actuels qui concernent tous les domaines d'activités qu'ils soient industriels, résidentiels, liés à la mobilité, ou agricole, elle poursuit son action en faveur de l'économie avec des outils tels que la place de marché « *CLICK, & BRAY* » pour accroître la visibilité des artisans et commerçants, et le site Job-bray, dédié à l'emploi sur le territoire. Son partenariat avec Oise Ouest Initiative apporte un soutien financier aux créateurs et repreneurs d'entreprises.

Concernant l'habitat, son Guichet Unique de l'Habitat (GUH) propose des services d'accompagnement à la population en lien avec son Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – prochainement remplacée par le Pacte Territorial – afin de faciliter la réhabilitation énergétique et l'adaptation des logements. La mise en œuvre du « *Permis de Louer* » favorisera la lutte contre l'insalubrité. En complément des permanences assurées par le CAUE propose un conseil gratuit en architecture.

Pour aménager son territoire, la Communauté de Communes du Pays de Bray appartient désormais à un collectif de quatre intercommunalités pour élaborer un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), tout en animant son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant aussi Plan Local de l'Habitat (PLUiH).

Dans le même temps, pour développer les énergies renouvelables sur son territoire, elle élabore son cadastre solaire qui sera consultable par les habitant.e.s et les acteurs publics et privé du territoire. Elle engage également une réflexion sur la création d'une filière bois destinées à alimenter des chaudières biomasses aussi bien publiques que privées.

Et pour améliorer la mobilité décarbonnée des habitant.e.s de son territoire, qu'elle a validé sa stratégie et des actions dans le cadre de son Plan de Mobilité Simplifié (PMS). Elle va aussi porter le déploiement du « *Savoir Rouler à Vélo* » dans les écoles pour soutenir l'usage du vélo par les enfants.

C'est à la rencontre de l'aménagement et de l'environnement que la communauté de communes du Pays de Bray a candidaté pour la mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sur son territoire en vue de préserver la ressource en eau potable et de maintenir la qualité de son paysage. Elle travaille aussi avec les syndicats de Bassin de l'Epte et du Thérain pour assurer l'entretien des cours d'eau tout en accompagnant ses habitant.e.s pour l'entretien de leur installation d'assainissement. Et concernant la gestion des déchets, la CCPB met en place le tri des biodéchets tout en intégrant le respect de la qualité du tri.

Assurer la qualité de vie sur le territoire, s'accompagne du maintien depuis plus de 10 ans, des services de proximité destinés aux foyers, comme le « *multi-accueil* » et le relais petite enfance (RPE ex RAM). En complément, le Centre Social Rural intercommunal « *François Maillard* » au Coudray St Germer propose des activités pour les jeunes et les seniors. Il anime une Maison France Service (MFS) où intervient un conseiller numérique, ainsi qu'une agence postale. Et pour faciliter la mobilité des habitant.e.s du territoire, il propose un service local de transport solidaire, individuel ou collectif.

Pour le développement touristique, l'Office de Tourisme intercommunal qui possède désormais un nouvel espace de médiation dédié à l'abbatiale de Saint Germer de Fly, et une boutique de grande qualité qui met à l'honneur les produits locaux, avec des inspirations pour vos cadeaux de Noël. Il vous apporte également des conseils sur de nouveaux produits touristiques ludiques.

En matière de culture, la nouvelle saison culturelle a été engagée avec le théâtre du Beauvaisis, et le renouvellement pour du contrat culture ruralité signé avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la Région des Hauts de France. Dans le même temps, le contrat territoire lecture (CTL) renforce la mise en réseau des bibliothèques municipales du territoire en renforçant leur lisibilité et en développant leur action culturelle en milieu rural.

Les relations transfrontalières européennes sont pérennisées par le comité de jumelage Pays de Bray / Orava. Présidé par Madame Jeannine Dumont, il entretient amitiés et échanges avec la Slovaquie.

Et pour la joie des petits et des grands, des animations ludiques ont été organisées toute l'année par les communes et par l'intercommunalité au printemps et au début de l'été 2024.

En cette fin d'année, les vices-président.e-s et moi-même vous souhaitons à tous et à toutes de très belles fêtes et une bonne année 2025.

Jean-Michel DUDA

Président et les Vice-président.e-s,

M. LEVASSEUR, M. BATOT, M. BLANCFENE, Mme BROUSSIN et M. PIGNE.



Suivez-nous sur

facebook

ccdupsdebray



Rejoignez-nous sur la page Facebook de la Communauté de Communes du Pays de Bray et découvrez les actualités du territoire!

Sommaire

Actualités	2
Inauguration de la scénographie de l'Abbatiale de Saint-Germer-de-Fly.....	2
Bienvenue aux nouveaux et nouvelles arrivant.e.s à la CCPB.....	2
Économie, Emploi et Formation	3
Edilians, Saint-Germer-de-Fly est le site pilote pour la décarbonation.....	3
Remise de chèques Initiative Oise Ouest.....	3
Clic-bray.fr et job-bray.com, des outils numériques de la CCPB.....	3
Habitat	4-5
Le Guichet Unique de l'Habitat.....	4
L'OPAH.....	4
Signature de la convention pour le permis de louer.....	5
Le Pacte territorial de l'OPAH.....	5
CAUE : Conseil Architecture Urbanisme de l'Oise situé à Beauvais.....	5
Aménagement du territoire	6
La campagne des Mesures Environnementales et Climatiques (MAEC) pour 2025.....	6
Extension du multi-accueil « Les P'tits Potiers ».....	6
SCoT du Grand-Beauvais, que l'aventure commence !.....	6
Énergie & Mobilité	7
Stratégie de transition énergétique de la CCPB.....	7
Un cadastre SOLAIRE pour la CCPB.....	7
Voyage d'étude en Avesnois.....	7
Le programme Génération Vélo et le dispositif « Savoir Rouler à Vélo ».....	7
La mobilité et le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) de la CCPB.....	7
Remplacement du car de la CCPB.....	7
Environnement	8-9
L'entretien des cours d'eau.....	8
La CCPB met en place le tri des biodéchets.....	9
L'entretien de votre installation d'assainissement est indispensable.....	9
Travaux et projets en cours dans la CCPB.....	9
Petite Enfance	10
Le métier d'assistant(e) maternel(le).....	10
Les 10 ans du Centre Petite Enfance.....	10
Analyse de pratiques.....	10
Services de proximité	11
Les ateliers numériques individuels ou collectifs.....	11
La Ludo Bray.....	11
A la recherche de bénévoles.....	11
Qu'est-ce qu'un conseiller numérique France Services ?... 11	11
Animations locales	12
Le séjour de nos amis Slovaques.....	12
Retour sur la fête de l'été 2024.....	12
À vos marques, prêts, courez ! Les Foulées reviennent !.....	12
Les Jeux Intervillages reviennent à Cuigy-en-Bray !.....	12
Tourisme & Culture	13
Un beau bilan pour les sorties de l'Office de tourisme.....	13
Tourisme ludique : deux projets pour 2025.....	13
Les nouveautés en boutique de l'Office de tourisme.....	13
Programmation culturelle 2024-2025.....	13
Lecture publique	14
Un nom et un logo !.....	14
Retour sur la Semaine du manga et de la culture japonaise.....	14
Manifestations	15

Inauguration de la phase 1 de la scénographie de l'Abbatiale de Saint Germer de Fly ce mardi 30 octobre 2024

C'est en présence de M. Frédéric BOVET, Secrétaire Général, sous-Préfet de l'arrondissement de BEAUVAIS, M^{me} Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, M^{me} Brigitte LEFEBVRE, Présidente de l'Agence Oise Tourisme, M. Jean-Michel DUDA, Président de la Communauté de Communes du Pays de Bray, M. Alain LEVASSEUR, Maire de Saint-Germer-de-Fly, des élu.e.s communautaires et municipaux et d'habitant.e.s du territoire que la phase 1 de la Scénographie pour l'abbatiale de Saint-Germer-de-Fly a été inaugurée.

Ce projet a débuté en 2020 par une étude de faisabilité avec l'Assistant de Maîtrise Ouvrage (AMO) Ubiscene, qui a abouti sur une opération ambitieuse de mise en valeur non seulement de l'Office de tourisme intercommunal mais surtout de l'abbatiale et sa chapelle qui sont restées trop longtemps sous-valorisées. Cette première phase a permis la création d'un véritable espace de médiation au sein de l'office de Tourisme avec une table tactile numérique et des panneaux explicatifs qui retracent l'évolution de l'Abbaye du 14^{ème}, 18^{ème} et au 21^{ème} siècle. La table permet une exploration des différentes parties de l'édifice et une visualisation de ses changements au cours des siècles.

Quant à l'Abbaye et sa chapelle, vous pourrez désormais découvrir un mapping architectural et une mise en lumière de l'édifice qui sera modifiée au fil des prochaines saisons.

Le coût de ce projet s'élève à 570 000 € HT co-financé par des partenaires qui ont soutenu la Communauté de Communes du Pays de Bray depuis le lancement du projet comme la Préfecture de l'Oise et le Conseil départemental de l'Oise. Quant à l'agence Oise Tourisme, elle a apporté un appui technique indéfectible.

Et aujourd'hui déjà, la seconde phase a débuté pour créer un mapping spectacle et des supports tablette pour accompagner les visiteurs et visiteuses de l'abbaye et sa chapelle de manière accessible et ludique.

Bienvenue aux nouveaux et nouvelles arrivant.e.s à la CCPB

M. Olivier BILLONG a intégré la Communauté de Communes du Pays de Bray le 2 septembre 2024. Il occupe le poste de Conseiller numérique.

M^{mes} Camille DEWE et Vanessa ROUSSEAU ont intégré le Centre Petite Enfance le 2 septembre 2024. Camille DEWE en tant qu'Agent social et Vanessa ROUSSEAU, Secrétaire-agent d'accueil.

Arrivée le 1^{er} octobre 2024 de M^{me} Florence GRISET. Elle occupe un poste d'Auxiliaire de puériculture au Centre Petite Enfance.

Le 1^{er} octobre 2024, arrivée de M. Arnaud MAIMBOURG, futur conducteur de car.

Arrivée le 4 novembre 2024 de M^{me} Sandra BREARD en tant qu'Auxiliaire de puériculture.

Edilians, Saint-Germer-de-Fly est le site pilote du groupe pour la décarbonation de sa production

Edilians a inauguré début septembre au sein de son unité de production de Saint-Germer-de-Fly tout un ensemble de processus et de techniques industrielles visant à réduire ses émissions de CO2, à hauteur de 30 % à horizon 2030 !

Avec ses 240 000 tonnes de tuiles produites chaque année, l'entreprise, qui emploie environ 200 salariés, consomme une importante quantité d'énergie pour le fonctionnement de ses fours et le séchage des tuiles.

Grâce au plan d'investissement massif de 10 millions d'euros, Edilians ambitionne de mettre en œuvre un plan de décarbonation qui repose sur 4 piliers, avec l'optimisation des procédés de fabrication, le pilotage optimal des fours et séchoirs, la mise en œuvre de nouvelles techniques et pour récupérer la chaleur résiduelle. C'est une chance pour notre territoire d'avoir une entreprise novatrice qui s'engage vers une stratégie massive de décarbonation.



Remise de chèques Initiative Oise Ouest

La CCPB et Initiative Oise Ouest ont mis à l'honneur 6 créateurs-repreneurs du territoire, avec une cérémonie de remise de chèques, qui s'est tenue au bar « Le Tandem » à Lachapelle-aux-Pots.

M. Duda et M. Paviot se sont félicités de ce partenariat efficace dédié au soutien des entrepreneurs locaux, car ce sont 2 créations et 4 reprises qui ont bénéficié de 66 000 € de prêt d'honneur à taux zéro octroyé, avec la création à terme et le maintien de 17 emplois.

Il s'agit de :

- M. Tymothé Gambier - Création - Activités de soudure, Saint-Germer-de-Fly
- M. Bérenger Duval - Création - Menuiserie - Lachapelle-aux-Pots
- M. Frédéric Helbecque - Reprise - Bar tabac jeu « Le Tandem », Lachapelle-aux-Pots
- Mme Patricia Bokalo - Reprise - Bar tabac jeu « Le Sulky », Saint-Germer-de-Fly
- M. Julien Goergen - Reprise - Paysagiste, Saint-Germer-de-Fly
- Mme Marion Ratieuville - Reprise - Institut de beauté, Lachapelle-aux-Pots

La lettre de la CCPB

Administration :

2, rue d'Hodenc - 60 650 Lachapelle aux Pots
Tél. : 03 44 81 35 20

Directeur de Publication : Jean-Michel DUDA

Rédactrice en Chef : Eloïse BERTOGLI

Rédaction, maquette : CCPB et Positive Vibe! - Tél. : 06 80 05 46 82

Imprimée dans l'Oise :

Polyservices
IMPRIM'VERT®
Imprimée sur papier PEFC

Crédits Photos :

©CCPB, © CSR, © P. GELY, © C. RANNOU, © T. DUPAIGNE,
© Adobe Stock, © Envato Elements, @ Freepik.com

Site Internet : www.cc-paysdebray.com



**Clic-bray.fr
et job-bray.com,
des outils numériques
que la CCPB met
gracieusement
à disposition de ses
habitants et de ses
entreprises !**



La CCPB durant le covid 19, a lancé une Market-Place gratuite, www.clic-bray.fr, dédiée aux entreprises de son territoire pour leur donner une exposition numérique de qualité.

Sur clic-bray.fr, les entreprises bénéficient d'un espace numérique pouvant être enrichi avec des photos et descriptions de leur activité. Elles peuvent aussi créer leur vitrine, et un site marchand avec possibilité du clic&collect.

A ce jour ce sont 299 entreprises inscrites, dont 30 sites marchands proposant 300 produits à vendre. N'hésitez pas à demander ou alimenter votre vitrine sur www.clic-bray.fr !



Job-bray.com est une plateforme gratuite dédiée à l'emploi local pour rapprocher les demandeurs d'emploi du territoire, et les entreprises en recherche de main d'œuvre.

Sur job-bray.com on trouve près de 90 offres d'emploi journaliers. On recense 212 comptes candidats créés avec 437 mises en relation,

4367 alertes emploi envoyées, 15 comptes recruteurs. Job-bray.com est un outil local qui prend sa place, en facilitant la rédaction de CV et la mise en relation, permettant ainsi l'accès à l'emploi, aux stages et à la formation.



Le Guichet Unique de l'Habitat de la CCPB

Il accueille, informe et conseille les habitant-e-s sur la rénovation énergétique (MaPrimeRénov) et l'adaptabilité des logements (MaPrimeAdapt').

son objectif est de les guider dans leurs projets afin qu'ils puissent bénéficier de toutes les aides financières auxquelles ils/elles peuvent prétendre (aides de l'Agence Nationale de l'Habitat, aides de la Région Hauts-de-France, du Conseil Départemental de l'Oise, de la Communauté de Communes du Pays de Bray, etc.).

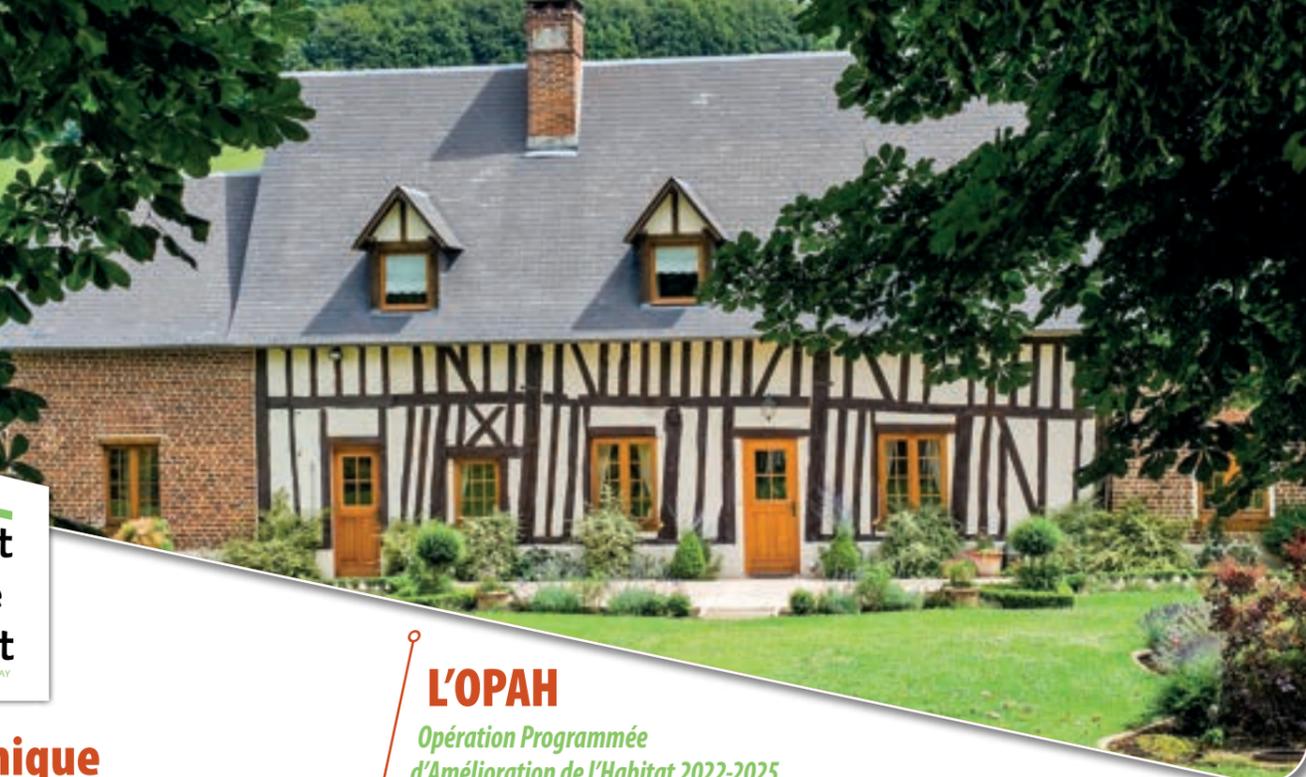
Besoin de renseignements ou de conseils pour maîtriser vos dépenses énergétiques ou adapter votre logement pour un maintien à domicile ?

Appelez Éric Boulay, coordinateur du Guichet Unique de l'Habitat au : 0801 908 600. Service et appel gratuits.



Informations Guichet Unique de l'Habitat mail : guh@cc-paysdebray.fr

0 801 908 600 Service & appel gratuits



L'OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2022-2025

Dans le cadre de l'OPAH, l'opérateur Page9 accompagne gratuitement les propriétaires modestes ou très modestes selon les barèmes de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) tout au long de leur projet de rénovation globale ou d'adaptabilité :



Plafonds de ressources hors île-de-france et en outre-mer au 1^{er} janvier 2024

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus supérieurs
1	17 009 €	21 805 €	30 549 €	> 30 549 €
2	24 875 €	31 889 €	44 907 €	> 44 907 €
3	29 917 €	38 349 €	54 071 €	> 54 071 €
4	34 948 €	44 802 €	63 235 €	> 63 235 €
5	40 002 €	51 281 €	72 400 €	> 72 400 €
Par personne supplémentaire	+ 5 045 €	+ 6 462 €	+ 9 165 €	+ 9 165 €

Exemple ci-dessous :

Cette propriétaire occupe ce logement depuis 1992, il s'agit d'une maison individuelle composée d'un rez-de-chaussée et de combles aménagés. Elle a pris contact avec le Guichet Unique de l'Habitat afin de mettre en œuvre un projet de travaux de rénovation énergétique avec l'isolation des murs et des combles perdus pour améliorer son confort de vie et diminuer ses consommations énergétiques.

Actuellement, les parois verticales sont faiblement isolées, le logement est dépourvu d'un système de ventilation, les menuiseries sont en simple vitrage ancien et n'assurent plus l'étanchéité à l'air. Quant au chauffage, il est assuré par une chaudière à gaz à condensation des années 2000.

Les travaux préconisés :

Projet Habitat		
Remplacement menuiseries	Menuiseries Brayonnes	17 569,65 € TTC
Isolation murs et combles perdus	AJC+	33 651,34 € TTC
Pose d'un système de ventilation	AJC+	3 587,00 € TTC

Coût du projet : 54 807,99 € TTC

Projet Financier retenu

Subv. ANAH :	41 561 €
Bonification Anah (F à C) :	5 195 €
Subv. CCPB :	3 150 €
Subvention CD 60 :	1 022 €
Subvention Région : plateforme suspendue	
Total subv. et primes :	50 928 €

Reste à charge à financer par la propriétaire. 3 879,99 € TTC

Signature de la convention relative à la mise en place du permis de louer sur le territoire de la CCPB

La Communauté de Communes du Pays de Bray compte un parc de logements locatifs privés d'un peu moins de 900 logements.

Le marché immobilier du Pays de Bray est tendu avec un prix de vente et des loyers élevés. Ces derniers permettent d'absorber une partie de la demande locative sociale non satisfaite, du fait de la faible part de logements sociaux sur le territoire.

Le Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI) est un outil de pré-repérage des logements indignes.

A l'échelle du Pays de Bray, on dénombre environ 204 logements du parc privé potentiellement indigne soit 3.1 % du parc privé des résidences principales. Ce taux est proche de celui du Département (2.6 % des résidences principales). Les présomptions d'indignité concernent davantage les propriétaires occupants (65 %). A l'échelle de Pays de Bray, il n'est pas possible de sortir de chiffre sur les locataires du parc privé.

C'est sur la base de ces constats que la CCPB développe une politique publique de l'habitat sur son territoire qui vise plus particulièrement à l'amélioration de l'existant. Dans ce cadre, elle s'engage pour un habitat de qualité en mettant en place le dispositif de la « Déclaration de mise en location ».

Il sera alors demandé aux propriétaires bailleurs du parc privé de logement situé sur les communes du Pays de Bray de déclarer à la CCPB une nouvelle mise en location ou un changement de locataire.



C'est ainsi que M. Jean-Michel DUDA, Président de la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB), et M^{me} Delphine BOILEAU, Directrice adjointe de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Oise ont signé une convention partenariale ce mercredi 20 novembre 2024. Elle permettra à la CCPB et à la CAF de collaborer dans le cadre du Permis de louer « Déclaration de mise en location » pour lutter contre l'habitat indigne.

Cette convention partenariale d'échange de données sur le dispositif du « Permis de louer » aura comme objectif pendant 2 ans, de permettre le repérage et le signalement des logements pour lesquels une mise en location a eu lieu sans déclaration. Ce partenariat aura pour vocation de poursuivre et d'améliorer la sensibilisation des bailleurs à la démarche.

La qualité du logement contribue à faciliter la vie familiale, les conditions d'éducation des enfants et plus globalement le bien-être de la famille. La lutte contre le logement non décent participe à la prévention de l'insalubrité et permet de maintenir une offre de logements présentant un minimum de confort et accessibles aux plus modestes.

La signature de la convention Permis de louer « Déclaration de mise en location » va permettre à la CCPB de mieux connaître le nombre, la qualité et la localisation des logements mis en location dans le parc privé afin de cibler les actions en faveur d'un habitat de qualité.

Le Pacte territorial va remplacer l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à compter du 1^{er} janvier 2025

Le déploiement du pacte territorial s'appuie sur des contextes et des historiques d'intervention publique propres à chaque territoire en matière d'habitat.

L'organisation territoriale devra donc être adaptée aux acteurs présents sur le territoire.

Au-delà de l'homogénéisation de territoire (ADIL, CAUE, France Services, acteurs de l'information-conseil donnée au secteur médico-social, etc.). La mise en place du pacte territorial France Rénov' doit permettre une lisibilité du service rendu aux ménages, un fonctionnement adapté aux besoins de la population et une bonne accessibilité des Espaces Conseil France Rénov' (ECFR) présents sur le territoire. Le Guichet Unique de l'Habitat (GUH) est un bon association des acteurs présents sur son territoire.



CAUE : Conseil Architecture Urbanisme de l'Oise situé à Beauvais

Vous souhaitez obtenir des renseignements sur la faisabilité de votre projet, en termes de construction, de rénovation ou, tout simplement, bénéficier de conseils avant travaux :

Le CAUE vous accompagne, des permanences gratuites sont organisées le 2^{ème} mercredi de chaque mois au siège de la Communauté de Communes.

Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous en appelant le 03 44 81 35 20 afin de bénéficier de conseils gratuits. De plus, un lien pourra être établi avec le Guichet Unique de l'Habitat pour toute question relevant de la rénovation énergétique ou de l'adaptabilité.



Légende
 ■ Enjeux Pelouses et landes régionales
 ■ Enjeux biodiversité prioritaire
 ■ Enjeux eau prioritaire



Territoire éligible aux MAEC sur
la Communauté de Communes du Pays de Bray en 2024-2025

La campagne des Mesures Environnementales et Climatiques (MAEC) pour 2025 : la Communauté de Communes du Pays de Bray s'est positionnée

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) 2023-2027 sont mises en œuvre dans le cadre du règlement européen ou « règlement plan stratégique » (RPS) en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023.

Le règlement constitue le cadre d'intervention du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) 2023-2027, qui finance, entre autre, les MAEC.

Les MAEC découlent du Projet AgroEnvironnemental & Climatique (PAEC) établi sur le territoire du Pays de Bray. La finalité est de soutenir les pratiques agricoles ou encourager leurs changements pour répondre aux enjeux agro-environnementaux identifiés sur le territoire du Pays de Bray. Les deux enjeux sont : l'enjeu prioritaire « eau » et l'enjeu « biodiversité ».

La CCPB en qualité d'opérateur et d'animateur pour les MAEC 2025 sollicite la Chambre d'Agriculture de l'Oise pour l'élaboration, l'animation et le conseil-suivi des MAEC auprès des exploitant.e.s agricoles. Elle a déposé son PAEC le 15 août 2024 auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) qui assure l'instruction des dossiers.

Le résultat sera communiqué en fin d'année 2024.

Pour tout renseignement :
Communauté de Communes du Pays de Bray
Gaëtan DEGRUMELLE
Enjeu « protection de l'EAU »
Tél. : 03 44 81 35 20
contact@cc-paysdebray.fr

Chambre d'Agriculture de l'Oise
Amélie PEAUDE CERF
Tel : 03 44 11 44 52
Port : 06 40 96 95 51
Nelly ZAGHDOUDI
Tel : 03 44 11 45 05
Port : 06 86 56 41 70

Extension du multi-accueil « Les P'tits Potiers »

Pour faire face à la forte demande d'accueil des familles sur le territoire, il a été décidé de construire une extension au centre multi-accueil « Les P'tits Potiers ».

Le projet permettra d'accueillir une dizaine d'enfants supplémentaires grâce à la construction d'une salle d'activité (39 m²), d'un dortoir de 10 lits, d'une salle de motricité (30 m²), ainsi que l'agrandissement du jardin et la création d'une nouvelle zone administrative et logistique.

À ce jour, le centre multi-accueil est en activité et les travaux se déroulent en parallèle.

Une première réception partielle du projet a été faite en septembre afin de fournir au centre des dortoirs pour les moyens et grands bambins, ce qui a déjà permis d'augmenter la capacité d'accueil du centre.

Le projet n'a pas de retard. Les phases de gros œuvre, de charpente, d'étanchéité, d'isolation et de menuiserie extérieure sont terminées. Les travaux d'électricité, de chauffage, de plomberie, de revêtement de sol et de peinture sont en cours. Il ne restera que les travaux de menuiserie intérieure, de voirie et d'aménagement à finaliser avant la réception totale de ce projet, prévue en décembre 2024.

À noter qu'une fresque sur le pan nord de la crèche sera réalisée par une artiste à la fin des travaux afin de remplacer l'ancienne fresque, partiellement détruite pour les travaux.

SCoT du Grand-Beauvaisis, que l'aventure commence !

Face aux nouveaux défis à relever en lien avec le réchauffement climatique et le ZAN, les élus ont entrepris l'élaboration d'un SCoT élargi réunissant la CCPB, la CC de la Picardie Verte, la CC du Clermontois ainsi que la CA du Beauvaisis au sein du Syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis, créé le 28 février 2024.

Le lancement de la démarche a débuté avec la conférence intercommunale des maires, qui a eu lieu à Pommery le 23 octobre 2024, suivie d'une réunion de présentation auprès des personnes publiques associées. L'étude est programmée sur 37 mois pour une approbation prévue peu après février 2027. Cette fin d'année marque le lancement de la phase diagnostic, qui se déroulera jusqu'en avril 2025.



Stratégie de transition énergétique de la CCPB

La Communauté de Communes du Pays de Bray s'est dotée d'une stratégie en 2018 avec la validation d'une Etude de Planification Énergétique (EPE) élaborée en partenariat avec le SE60 (Syndicat d'Énergie de l'Oise) et l'accompagnement d'Énergies Demain et du bureau d'études AEC.

L'EPE avait abouti sur un plan d'action comportant 43 actions visant le parc résidentiel, le patrimoine public, l'agriculture, l'économie, les transports et les énergies renouvelables permettant de suivre la stratégie de réduction des consommations d'énergie et d'augmentation de la production d'énergie renouvelable sur le territoire.

Le contexte local et national des politiques de transition énergétique a depuis évolué (loi Climat Résilience, loi d'Accélération de la Production d'Énergie Renouvelable, décret tertiaire, entrée en vigueur de la RE2020, crise énergétique) c'est pourquoi une mise à jour de l'EPE a été réalisée. Le diagnostic énergétique a donc été réactualisé afin de vérifier que les grands enjeux de la collectivité sont restés valables ainsi qu'une mise à jour quantitative des scénarios de production et de consommation. Enfin, une analyse qualitative des actions lancées jusqu'à présent par la CCPB avec l'identification d'actions prioritaires pour la poursuite de la mise en œuvre de la démarche de transition énergétique a été effectuée.

Un cadastre SOLAIRE pour la CCPB

Le cadastre solaire est un outil cartographique qui permet de vous donner deux informations clés avant de vous lancer dans une installation solaire (pour produire de l'électricité, de l'eau chaude ou bien les deux) : la quantité de gisement solaire que vous recevez et la surface la plus pertinente pour l'installation.

Ces informations sont traduites dans deux indices, un lié à la performance technico-économique d'un projet, et un autre lié à la complexité de mise en œuvre.

Le cadastre solaire est aussi un outil de communication, de sensibilisation et de dialogue avec les habitant.e.s pour enclencher et renforcer les démarches et dynamiques locales de production d'énergies renouvelables sur le territoire.

Voyage d'étude en Avesnois

Le 27 novembre 2024, la CCPB a organisé à destination des élu(es) et des agriculteurs du territoire, un voyage d'étude en Avesnois (Nord, 59).

Ce voyage a été l'occasion de constater l'évolution de la filière bois énergie mis en place depuis 2011.

Trois visites ont rythmé la journée : visites de la chaufferie de la maison du Parc, du réseau de

chaufferie (mairie, école, salle des fêtes) de la commune de Le Favril et enfin de la chaufferie d'une exploitation agricole à Montorgueil.

La structuration de la filière bois déchiqueté était au cœur des échanges !

Une belle opportunité pour les participants de poser toutes les questions et pouvoir engager la transition écologie sur notre territoire !



Le programme Génération Vélo et le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » en Pays de Bray

Génération Vélo est un programme de financement porté par l'Etat qui vise à soutenir le déploiement du Savoir Rouler à Vélo. www.savoir-rouler-a-velo

Génération Vélo accompagne et cofinance la mise en place du Savoir Rouler à Vélo auprès des enfants de 6 à 11 ans sur les territoires.

La Communauté de Communes du Pays de Bray va engager le déploiement du Savoir Rouler à Vélo dans toutes les écoles élémentaires et primaires de son territoire. Elle a donc financé la formation d'un salarié du Centre Social Rural intercommunal qui possède les compétences d'éducateurs sportifs, au « Savoir Rouler à Vélo ».

Étant intervenant agréé, il pourra ainsi encadrer des enfants de 6 à 11 ans pour un apprentissage du « Savoir Rouler à Vélo » sur du temps scolaire à partir du 1^{er} semestre 2025.

Et si vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur :

Le photovoltaïque
RDV sur le site du centre de ressource national sur le photovoltaïque qui propose un outil pour évaluer votre devis en toute confiance



www.photovoltaique.info/fr

<https://evaluer-man-devis.photovoltaique.info/>

Le Thermique
RDV sur le site de l'ADEME qui propose un dépliant explicatif



<https://bibliothec.ademe.fr/ged/7736/guide-adapter-solaire-thermique.pdf>

La mobilité et le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) de la CCPB

Suite à plusieurs réunions d'études et de commissions, la commission mobilité intercommunale a émis, en date du 10 septembre 2024, un avis favorable à l'arrêt du Plan de Mobilité Simplifié et au lancement des consultations.

Le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) de la Communauté de Communes du Pays de Bray a alors été arrêté par les élu.e.s communautaire le 29 octobre 2024. Ainsi, la Région Hauts-de-France, le Département de l'Oise, les conseils municipaux des vingt-trois communes membres de la CCPB ainsi que les Communautés de Communes limitrophes ayant la compétence AOM (Autorité Organisatrice de la Mobilité) ont trois mois pour fournir leur avis.

Le PdMS, assorti des avis ainsi recueillis, sera ensuite soumis à une procédure de participation du public organisée pour une durée de 21 jours minimum à compter de la mise à disposition au public..

Ce dossier sera donc disponible au siège de la CCPB ou transmis par voie électronique, sur demande à l'adresse : contact@cc-paysdebray.fr.

Remplacement du car par la CCPB afin de maintenir le transport collectif solidaire

Le car de 55 places acquis par la Communauté de Communes du Pays de Bray en 2015 et placé en gestion auprès du Centre Social Rural intercommunal « François Maillard » pour la réalisation de service de transport collectif est vieillissant. Il ne respecte plus les dernières normes environnementales comme la norme Euro VI qui impose une réduction supplémentaire des valeurs limites de 80 % pour les oxydes d'azote, de 50 % pour les particules et de plus de 70 % pour les hydrocarbures, ce qui l'empêche d'accéder aux grandes agglomérations comme Paris, Rouen, ou Amiens.

De fait, l'intercommunalité va le remplacer afin de permettre la poursuite du service de mobilité sur et en dehors du territoire.



L'entretien des cours d'eau

Le Syndicat Mixte du bassin de l'Epte est une collectivité territoriale de grande échelle. Il est compétent dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, ainsi que dans les problématiques de ruissellement, d'érosion et de coulée de boue.

Le SMBEpte accompagne les élus et les riverains sur les questions de gestion et d'entretien des cours d'eau. Son emprise est d'environ 1 500 km² et couvre près de 600 km de cours d'eau.

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. » (article L 210-1 du code de l'environnement).

Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau possède la berge et le lit du cours d'eau jusqu'au milieu du lit. L'eau et les poissons qui transitent ne lui appartiennent pas. Un propriétaire riverain possède toutefois la végétation qui se développe sur la berge et les abords du lit du cours d'eau.

« Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau » (article L215-14 du code de l'environnement).

Cet entretien vise à maintenir l'écoulement naturel de l'eau, limiter l'érosion des berges par la conservation de la végétation, préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement du cours d'eau. Il consiste en :

- L'enlèvement des obstacles situés dans le lit du cours d'eau et perturbant l'écoulement de l'eau (embâcles) ;
- L'abattage ponctuel des arbres instables menaçant la stabilité de la berge ;
- L'élagage de la végétation des rives, ou le recépage (coupe des tiges de faible diamètre au ras du sol pour que l'arbre produise de nouvelles pousses). Attention toutefois à ne pas réaliser une coupe à blanc, préjudiciable à la stabilité de la berge et à la faune.

Si un propriétaire détient un ouvrage hydraulique, il est tenu de l'entretenir, de dégager les embâcles, d'appliquer le règlement d'eau et d'assurer la sécurité de l'ouvrage.

A retenir :

Une action d'entretien doit être réalisée avec précaution. Ce qui peut apparaître comme une nuisance (érosion des berges, embâcles...) ne l'est pas forcément pour le fonctionnement naturel du cours d'eau. L'entretien doit être limité (ex : éviter d'entretenir pour des raisons uniquement esthétiques) et l'enlèvement des embâcles est à réaliser au cas par cas, et s'il y a un risque d'aggravation des écoulements.

Je prends aussi soin de la rivière en :

- N'utilisant pas de produit chimique (herbicide, pesticide, engrais, ...) à moins de 5 mètres du cours d'eau pour entretenir les berges (arrêté ministériel du 12 septembre 2006) ;
- Ne déposant pas de déchets, même végétaux, sur les abords du cours d'eau. Ils risquent d'être emportés par l'eau, de perturber l'écoulement de l'eau et de créer une pollution (L216-6 du Code de l'Environnement) ;
- Ne jetant pas ou ne rinçant pas quoi que ce soit dans la rivière (L216-6 et L432-2 du Code de l'Environnement) ;
- Conservant une gestion adaptée des berges :
 - Je préfère une bande végétale non fauchée plutôt que des berges sur-entretenu. Maintenir un espace non fauché de 50 cm de large environ sera favorable à la stabilité de la berge et au développement de certains insectes ;
 - J'évite de planter des espèces non adaptées au milieu, envahissantes ou exotiques ;
 - Je limite l'accès direct à la rivière par les animaux en leur aménageant des points de passages et d'abreuvement.

SMBEpte
Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte

Mes questions, mes projets :

- J'ai un doute sur la nature de l'écoulement derrière chez moi.
- J'aimerais entretenir le cours d'eau qui est chez moi mais je ne suis pas sûre de ce que je peux faire.
- Je prévois des travaux sur le cours d'eau ou dans une zone humide mais j'ai entendu que je devais faire une déclaration...

Je contacte :

- La Direction Départementale des Territoires de l'Oise (DDT) au 03 64 58 15 00
- L'Office Français de la Biodiversité (OFB) au 03 44 90 07 01
- Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte (SMBE) au 02 32 27 60 70



La CCPB met en place le tri des biodéchets

Dans le cadre de la loi AGEC, la CCPB a lancé des actions pour accompagner le tri des biodéchets, visant à les transformer en compost ou biogaz. Il faut savoir que ces biodéchets représentent 19 % des ordures ménagères, soit environ 40 kg par habitant par an !

Quatre communes (Lachapelle-aux-Pots, Le Vaumain, Labosse, et Cuigy-en-Bray) ont été choisies pour une première phase de déploiement du dispositif de collecte.

11 points d'apport volontaires ont été créés et plus de 200 composteurs individuels ont été distribués. En parallèle, des ateliers de formation ont également été proposés, rassemblant plus de 150 participants.

En un mois, près de 850 kg de biodéchets ont été collectés pour compostage, une étape importante vers une gestion durable des déchets.



Travaux et projets en cours dans la CCPB

La CCPB poursuit plusieurs projets :

- **Saint-Aubin** : Extension du Centre Petite Enfance Intercommunal en cours.
 - **Coudray-Saint-Germer** : Travaux d'étanchéité au Centre Social Rural Intercommunal.
 - **Hodenc-en-Bray à La Chapelle-aux-Pots** : Mise en sécurité et végétalisation de la sente piétonne.
 - **Espaubourg et Ons-en-Bray** : Réhabilitation des réseaux d'assainissement.
 - **Lachapelle-aux-Pots** : Études d'un parc paysagé multigénérationnel.
 - **Villebray** : Extension de la mairie à l'étude.
 - **Lhéraule** : Projet de sente piétonne.
 - **Flavacourt** : Projet de plaine des sports avec terrains de padel et city stade.
- D'autres travaux concernent la voirie dans plusieurs communes, incluant la RD 22 et la RD 915.

L'entretien de votre installation d'assainissement est indispensable à son bon fonctionnement et à sa pérennisation

La fosse doit être vidangée régulièrement et le volume de boue ne doit jamais atteindre 50 % du volume de la fosse. Sans qu'il existe de fréquence réglementaire, une vidange, tous les 4 ans, permet le bon fonctionnement de l'installation.

La vidange doit être réalisée par un vidangeur agréé qui doit vous fournir une facture ainsi qu'un bordereau de suivi des boues (liste des vidangeurs agréés disponible sur le site internet de la Préfecture de l'Oise ou à la CCPB).

La campagne groupée de vidanges de printemps organisée par la CCPB se déroulera courant avril. Si vous êtes intéressés par cette opération avantageuse, vous pouvez d'ores et déjà contacter le service public d'assainissement non collectif au 03 44 81 35 20 ou sur le mail contact@cc-paysdebray.fr afin de connaître les tarifs.





Les 10 ans du Centre Petite Enfance

Un mois de juin 2024 festif pour le centre petite enfance, qui célébrait ses 10 ans d'ouverture !

Le vendredi 21 juin 2024, M^{me} Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, M. Pascal Delayen, Président de la CAF, ainsi que M. Jean-Michel Duda, Président de la CCPB, ont prononcé un discours à l'occasion de ce dixième anniversaire.

Le samedi 22 juin, les familles inscrites depuis janvier 2014 ont été conviées à participer à l'événement.

Ce fut une journée réussie où anciennes et nouvelles familles se sont retrouvées pour échanger avec les professionnels sur l'évolution des enfants. Les enfants, tout au long de la journée, ont profité gratuitement d'activités variées : la ferme Tiligolo et ses nombreux animaux, des structures gonflables, des maquillages de super-héros, et des ballons sculptés en souvenir.

D'autres services étaient également présents : un food truck pour la restauration, des boissons, des collations et même des barbes à papa préparées par un jeune bénévole.

Un stand du Guichet Unique de l'Habitat était aussi installé pour informer les familles.

Une borne « selfies » placée dans le hall du centre a permis aux familles d'immortaliser cette journée festive. Grâce aux nombreuses photos exposées dans la crèche et au diaporama diffusé, les familles sont reparties la tête pleine de souvenirs.

Centre Petite Enfance Intercommunal et Relais Petite Enfance
3, Chemin des sables
Les Fontainettes - 60650 Saint Aubin en Bray
Tél : 03 44 79 08 48 - contact@petiteenfance.fr
Relais Petite Enfance : ffraise@cc-paysdebray.fr



Analyse de pratiques

Pour répondre aux normes du décret régissant la petite enfance, pour cette année 2024 les professionnelles de la crèche ont bénéficié de 6 heures d'analyse de pratiques afin d'homogénéiser leur manière d'être et de faire auprès des enfants.



Le Centre Social Rural intercommunal « François Maillard »

Les ateliers numériques individuels ou collectifs

Si vous souhaitez vous initier aux bases du numérique, une équipe dédiée du Centre Social peut vous accompagner dans cet apprentissage, que ce soit dans le cadre d'ateliers numériques collectifs ou individuels. . . Vous apprendrez à communiquer avec ces outils, à réaliser des démarches simples sur internet, tout en vous divertissant et en rencontrant de nouvelles personnes. Que vous soyez jeune, adulte ou senior, ces ateliers sont faits pour vous ! Nos animateurs numériques s'adapteront à votre niveau et vous proposeront des ateliers au plus proche de chez vous (Le Coudray St Germer, Labosse, Talmontiers. . .).

Vous pouvez apporter votre matériel (PC, tablette, ou même téléphone), et nous pouvons également vous en prêter pour débiter. Tarif au trimestre : 15 € par personne, en plus d'une adhésion annuelle familiale de 10 €.

Le Centre Social souhaite recueillir votre avis, vous, habitant(e) du territoire. . .

Ce questionnaire vise à mieux comprendre vos besoins en matière de numérique et vos réponses permettront de mettre en place des services encore mieux adaptés à vos attentes.

Si vous pouvez consacrer 5 minutes de votre temps pour répondre à un questionnaire en ligne, vous pouvez soit le scanner grâce au QR CODE ci-dessous, soit utiliser le lien suivant (à recopier dans votre moteur de recherche).

Le questionnaire en version papier est également disponible sur demande dans votre Centre Social.

Merci

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLS43lnzE1bc6GRouplz7hiQJ6LayYc930FB7L2LPLXF82DNO/viewform>



La Ludo Bray

Dernier projet porté par le Centre Social Rural Intercommunal « François Maillard », la ludothèque a ouvert ses portes en septembre 2024.

Que l'on soit enfant, adolescent, adulte ou senior, on peut se retrouver au Centre Social pour jouer et partager des moments ensemble. Vous y trouverez des animations spécifiques dédiées au jeu et pourrez emprunter des jeux pour continuer à jouer en famille.

Le jeu sur place ne nécessite pas d'inscription et permet de jouer à la ludothèque aux horaires d'ouverture avec la sélection de jeux disponibles. L'emprunt de jeux est réservé aux adhérents du Centre Social (10 € par an pour la famille) à jour de leur cotisation et nécessite une caution. Une personne ou une famille peut emprunter un jeu pour une durée de deux semaines.

Venez jouer en famille. . .

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA LUODOBRAY

SEMAINE SCOLAIRE : Accueil du public (prêt et jeux sur place*)

*le 2 ^{ème} mercredi du mois	Mercredi 13 h 30/18 h 30	Vendredi 16h30 – 18h30
---------------------------------------	--------------------------	------------------------

VACANCES SCOLAIRES : Accueil du public (prêt, jeux sur place et temps de jeu animé)

Mardi 14h - 18h30	Mercredi 13h30 - 18h30	Vendredi 14h - 18h30
-------------------	------------------------	----------------------

Qu'est-ce qu'un conseiller numérique France Services ?

Le conseiller numérique est un facilitateur qui permet aux usagers de gagner en autonomie dans leur utilisation du numérique au quotidien et de mieux accéder aux services publics, à leurs droits, et à d'autres ressources.

Pourquoi aller voir un conseiller numérique France Services ?

Je peux solliciter un conseiller numérique France Services pour plusieurs raisons :

- Si je suis en difficulté pour réaliser une démarche administrative et que je souhaite apprendre à la réaliser seul(e).
- Si je souhaite enrichir mes compétences numériques pour faciliter mon quotidien.
- Si je souhaite mieux connaître les enjeux liés à mes usages numériques.
- Si je réalise mes démarches en ligne.

Votre conseiller numérique, Olivier BILLONG, est disponible à la Maison d'Economie Solidaire (MES) le lundi et mardi après-midi, et au Centre Social Rural François Maillard, du mercredi au vendredi.

N'hésitez pas à contacter Olivier au 07 87 13 93 96
olivier.billong@conseiller-numerique.fr



Contactez le Centre Social Rural Intercommunal « François Maillard »
4 rue des Ecoles 60850 Le Coudray Saint Germer
Tél. : 03 44 81 83 00
csr.francois.maillard@wanadoo.fr
Site internet : <http://centresocialmaillard.com>
Facebook : CentreSocialduCoudrayStGermer

A la recherche de bénévoles

Vous avez un peu de temps libre, aimez conduire, échanger avec des personnes et créer des liens ? Le Centre Social recherche des bénévoles pour le transport solidaire, les visites de convivialité chez les seniors, les ateliers numériques, et les animations culturelles. Nous recherchons également des bénévoles pour la ludothèque et la médiathèque.

Venez nous rencontrer. . .

Nous vous proposerons une activité qui vous conviendra et que vous pourrez faire à votre rythme.

Contact et informations : 03 44 81 83 00
csr.francois.maillard@wanadoo.fr

Facebook : [centresocialruralintercommunalfrancoismaillard](https://www.facebook.com/centresocialruralintercommunalfrancoismaillard)
ou téléchargez Panneau Pocket



Le séjour de nos amis Slovaques

En effet, ils ont été parmi nous du 14 au 21 juillet et accueillis par huit familles. Dix-neuf personnes slovaques ont participé à ces retrouvailles. Vous trouverez ci-dessous le détail du programme que nous leur avons concocté.

Arrivée : le dimanche 14 juillet à l'aéroport de Beauvais-Tillé, suivie tout au long de la semaine de diverses activités – découvertes, etc.

• **Bord de mer (incontournable) :** Le Hourdel (phoques) avec les explications d'un guide de Picardie Nature + visite de la Maison de la Baie de Somme.

• **Rencontre avec les membres et adhérents de l'association « Terre Tous* » de Ons-en-Bray** (c'est à connaître). Ensuite, nous nous sommes rendus à la recyclerie de La Chapelle-aux-Pots et pour terminer à la salle des sports pour un jeu « *Le Tambourin* » (c'est à découvrir).

• **Visite de la fromagerie de Jean-Marie Beaudoin à Villers-sur-Auchy**, où nous avons dégusté d'excellents fromages et un très bon cidre.

• **L'après-midi, direction la Flamme Olympique** à Beauvais – l'Hôtel du Département, où différentes activités étaient proposées dans l'attente de l'arrivée de la flamme. La journée s'est terminée par l'allumage du chaudron.

• **Visite du château de Martainville**, situé à quelques kilomètres avant Rouen, suivie, après le pique-nique, de la visite de la brasserie Northman à Lachapelle-Saint-Ouen (76).

• **Le samedi 20 :** rencontre entre les deux comités de jumelage (bilan du séjour et prochain séjour en Slovaquie en 2025) – discours de diverses personnalités, le tout suivi d'un repas festif accompagné d'un spectacle musical.

Comme d'habitude, le séjour a eu une fin trop rapide.

• **Dimanche 21 :** direction l'aéroport – retour à la maison pour nos amis.

En 2025, nous préparons nos valises pour un séjour en Slovaquie du 6 au 13 juillet. Venez nous rejoindre.

* *Terre-Tous permet aux habitants des environs de se rencontrer pour découvrir, expérimenter et créer des activités respectueuses de l'environnement, afin de développer des connaissances accessibles à tous.*

Comité de Jumelage

Vous êtes intéressé(e), vous souhaitez, prenez contact avec :

Mme Jeannine DUMONT, Tél. : 03 44 80 21 34
jeannine.pfeiffer@wanadoo.fr
ou avec : Jean-Pierre HAUCHARD, Tél. : 03 44 82 60 48
ou celine.hauchard@wanadoo.fr

Retour sur la fête de l'été 2024

Cette année, la fête de l'été s'est déroulée à Lachapelle-aux-Pots, où de nombreuses familles du Pays de Bray se sont retrouvées pour une journée ludique et conviviale.

Nous avons pu y retrouver le Centre Social Rural, l'association Veni Vidi Ludi et pleins de structures gonflables. Nos papilles ont été transportés grâce aux Délices de Man doudou.

La prochaine Fête de l'Été aura lieu le samedi 28 juin 2025 à Saint-Aubin-en-Bray.



À vos marques, prêts, courez ! les Foulées reviennent !

La 32^{ème} édition des Foulées, un événement organisé par l'Association Intercommunale des Rencontres Brayonnes (AIRB), se tiendra le samedi 29 mars 2025 à Saint-Aubin-en-Bray.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, une partie des fonds collectés sera versée à La Ligue Contre le Cancer.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez vous inscrire en visitant le site adeorun.fr ou en appelant le 03 44 81 59 76.

Pensez à réserver votre samedi 24 mai 2025 ! Les Jeux Intervillages reviennent à Cuigy-en-Bray !

Participez aux épreuves avec vos ami-e-s en équipes de 6 à 8 personnes selon les catégories (6-10 ans, 11-16 ans et les adultes). Inscription auprès de votre mairie ou de la CCPB à partir d'avril.



Un beau bilan pour les sorties de l'Office de tourisme !

Depuis avril, l'équipe de l'Office de tourisme reçoit de nombreux visiteurs ; nombreux ont été ceux qui ont participé aux sorties proposées ; plus de 380 personnes ont partagé ces moments : journée cuisine des plantes, balade gourmandes, sophro-balade... Les plus grands succès de l'année furent pour les visites nocturnes, proposées sur trois dates de juillet, août et septembre. La jauge maximum était atteinte à chaque session et de longues listes d'attentes ont été mises en place. Ce franc succès nous encourage à vous les proposer de nouveau l'année prochaine. Si vous souhaitez être tenu.e au courant de nos prochaines activités et visites, inscrivez-vous via ce lien : <https://bit.ly/InscriptionNewsOTIPB>

Sinon, rendez-vous en avril 2025 pour des nouveautés !



Tourisme ludique : deux projets pour 2025 !

Les folles aventures de Louison Pignon, appli mobile de type géocaching développée par Oise tourisme, compteront deux nouveaux circuits en 2025, dans le Pays de Bray ! À vélo ou à pied, aidez Louison à retrouver les chamboul'temps au détour des ruelles. Appli gratuite, disponible sur tous les smartphones.

Le jeu de piste : Le mystère du Codex de Bray sera accessible en 2025. Menez l'enquête pour retrouver un calice perdu ! Une façon ludique de découvrir l'Abbatiale de Saint-Germer-de-Fly.

Programmation culturelle 2024-2025

La programmation culturelle bat son plein ! Les prochains spectacles sont les suivants :

- **Mardi 4 février 2025 à 20h :** Möbius – Danse, cirque, au Théâtre du Beauvaisis
- **Vendredi 28 février 2025 à 20h :** Déravage – Musique, Music-hall, au Théâtre du Beauvaisis
- **Mardi 18 mars 2025 à 20h :** Neiges éternelles – Musique, à la salle socioculturelle de Saint-Germer-de-Fly
- **Vendredi 25 avril 2025 à 20h :** 20 000 lieues sous les mers – Théâtre, au Théâtre du Beauvaisis
- **Mardi 20 mai 2025 :** Combats – Théâtre, à la salle socioculturelle d'Ons-en-Bray

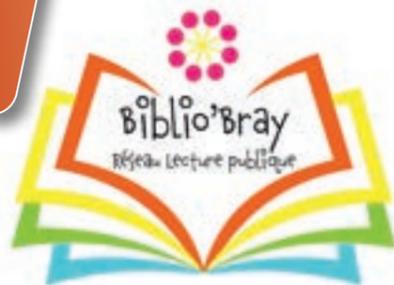
Les jauges de certains spectacles sont déjà bien remplies, ne tardez pas à réserver auprès de l'Office de tourisme : 03 44 82 62 74 ou contact@ot-paysdebray.fr
6€/pers pour les spectacles en itinérance | 7€/pers pour les spectacles à Beauvais, transport inclus.

Les nouveautés en boutique de l'Office de tourisme...

Vous aurez sûrement remarqué le coin « médiéval » de la boutique. De nouveaux livres et produits artisanaux (tisane médiévale, biscuits, graines de lin) ornent les étagères. De quoi faire un bon dans le passé ! Vous découvrirez également en boutique la nouveauté du moment : le pain d'épices de Salut les Abeilles. Cette délicieuse douceur a été élue « meilleur produit du terroir » lors du grand marché fermier du département de l'Oise en 2022.

Pour les fêtes de fin d'année, encouragez les achats de produits locaux : venez composer votre panier garni avec nos produits : un cadeau qui fait toujours plaisir ! La boutique est accessible aux horaires d'ouverture de l'Office de tourisme.

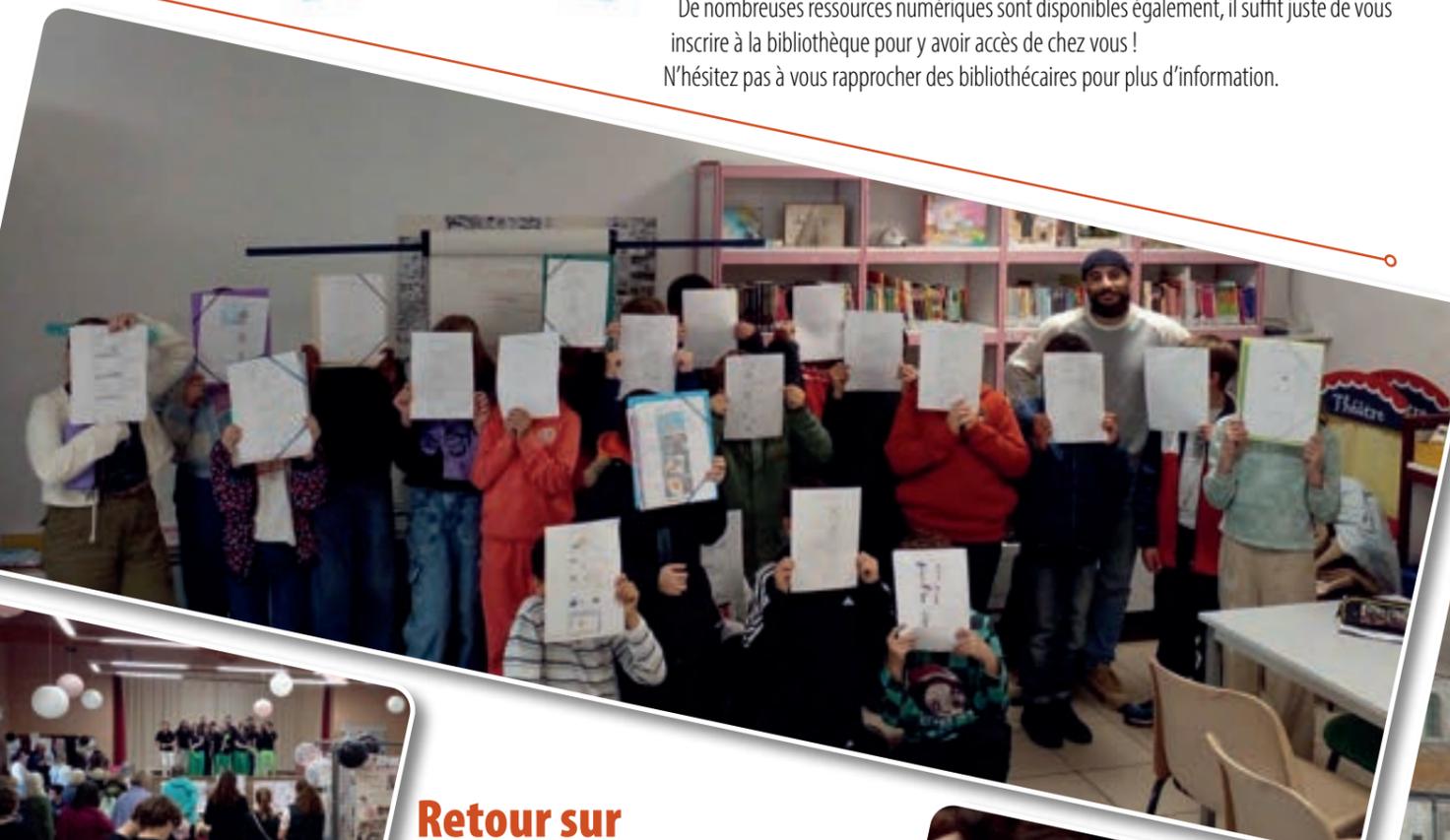
Plus d'infos
auprès de l'Office de tourisme
intercommunal 03 44 82 62 74 ou sur le site :
<https://boutique.ot-paysdebray.fr>



Un nom et un logo !

Le réseau des bibliothèques de la CCPB s'est doté d'un nom et d'un logo depuis le mois de septembre.

Biblio'Bray regroupe les 8 bibliothèques du territoire. Vous pouvez y emprunter des documents (romans, documentaires, albums pour la jeunesse, BD, mangas, DVD etc. . .), mais également participer aux animations proposées. De nombreuses ressources numériques sont disponibles également, il suffit juste de vous inscrire à la bibliothèque pour y avoir accès de chez vous ! N'hésitez pas à vous rapprocher des bibliothécaires pour plus d'information.



Retour sur la Semaine du manga et de la culture japonaise du 14 au 20 octobre

Les bibliothécaires ont porté avec succès cette semaine du manga et de la culture japonaise.

Vous êtes venus nombreux participer aux animations proposées durant la semaine ainsi qu'à la fête de clôture.

- Des ateliers créatifs, des jeux vidéo, un blind test, un Ciné Manga dans les bibliothèques.
- Des ateliers dans les écoles.
- Un concours de dessins en hommage à Akira Toriyama (créateur de Dragon Ball) sur tout le territoire.

Une belle fête à Lalande-en-Son le dimanche avec une exposition, des ateliers créatifs, des lectures kamishibai, un atelier dessin manga, des jeux vidéo, des combats de sumos, des ventes de livres et d'affiches.

Les deux représentations des Négitachi, groupe vocal geek et déjanté, autour des génériques d'animés japonais ont mis une sacrée ambiance !

Le Japon était à l'honneur pour le plaisir des petits comme des grands.



JANVIER

- Samedi 4 janvier Flavacourt**
Ciné Rural
- Samedi 11 janvier Flavacourt**
Marché de producteurs des 4 seigneurs
- Du Samedi 11 janvier au Dimanche 19 janvier Flavacourt**
Exposition des Photos de Bernard Thiolais à l'Atelier

FÉVRIER

- Samedi 1^{er} février Flavacourt**
Ciné Rural
- Samedi 8 février Saint-Aubin-en-Bray**
Repas dansant - Foot Club
- Samedi 8 février Flavacourt**
Marché de producteurs des 4 seigneurs

MARS

- Samedi 1^{er} mars Saint-Germer-de-Fly**
Loto de la Chasse
- Saint-Aubin-en-Bray**
Repas dansant - Evi'Danse
- Flavacourt**
Ciné Rural
- Ons-en-Bray**
Découverte et comptage du gibier sur le territoire
- Mercredi 5 mars Saint-Germer-de-Fly**
Mardi Gras du Comité des Fêtes
- Jeudi 6 mars et Vendredi 7 mars Sérifontaine**
Carnaval des enfants
- Samedi 8 mars Saint-Aubin-en-Bray**
Concours de manille coincée
- Flavacourt**
Marché de producteurs des 4 seigneurs
- Samedi 15 mars Saint-Germer-de-Fly**
Saint Patrick du Comité des Fêtes
- Saint-Aubin-en-Bray**
Loto
- Mardi 18 mars Saint-Germer-de-Fly**
Théâtre Tourisme
- Samedi 22 et Dimanche 23 mars Sérifontaine**
Printemps des poètes (danse et poésie)
- Samedi 29 mars Saint-Aubin-en-Bray**
Les Foulées Brayonnes

AVRIL

- Samedi 5 avril Hodenc-en-Bray**
Concours de pêche
- Saint-Aubin-en-Bray**
Loto
- Flavacourt**
Ciné Rural
- Samedi 12 avril Flavacourt**
Marché de producteurs des 4 seigneurs
- Samedi 19 avril Saint-Aubin-en-Bray**
Repas dansant
- Lundi 21 avril Sérifontaine**
Chassaux lapins de Pâques
- Samedi 26 avril Hodenc-en-Bray**
Repas en blanc
- Samedi 26 et dimanche 27 avril Ons-en-Bray**
Club des Amis du Chien Concours d'obéissance



Manifestations 2025

MAI

- Samedi 3 mai Flavacourt**
Ciné Rural
- Saint-Pierre-ès-Champs**
Procession de la colline Sainte-Hélène
- Dimanche 4 mai Lhéraule**
Brocante
- Samedi 10 mai Saint-Germer-de-Fly**
Loto du Country Fly
- Flavacourt**
Marché de producteurs des 4 seigneurs
- Dimanche 11 mai Sérifontaine**
Repas des anciens
- Samedi 17 et Dimanche 18 mai Saint-Aubin-en-Bray**
Fête communale
- Samedi 17 mai Hodenc-en-Bray**
Concours de pétanque + repas
- Flavacourt**
Spectacle de magie
- Dimanche 18 mai Flavacourt**
Brocante
- Ons-en-Bray**
Brocante du village
- Samedi 24 mai Cuigy-en-Bray**
Jeux Intervillages
- Saint-Aubin-en-Bray**
Concours de pêche
- Dimanche 25 mai Villers-Saint-Barthélemy**
Brocante
- Samedi 31 mai Hodenc-en-Bray**
Fête des voisins
- Flavacourt**
Ciné Rural

JUIN

- Dimanche 8 et Lundi 9 juin Ons-en-Bray**
Concours hippique, marché artisanal et spectacle des 40 ans
- Lundi 9 juin Saint-Germer-de-Fly**
Tournoi de foot
- Samedi 14 juin Saint-Germer-de-Fly**
Tournoi de foot
- Flavacourt**
Marché de producteurs des 4 seigneurs
- Flavacourt**
Bal Folk
- Samedi 21 juin Sérifontaine**
Fête de la musique
- Saint-Germer-de-Fly**
Tournoi de foot
- Dimanche 22 juin Saint-Germer-de-Fly**
Tournoi de foot
- Samedi 28 juin Saint-Germer-de-Fly**
Fête de la Saint Jean
- Flavacourt**
Kermess des écoles
- Saint-Aubin-en-Bray**
Fête de l'été

JUILLET

- Samedi 5 juillet Hodenc-en-Bray**
Feu de la Saint Jean
- Dimanche 6 juillet Saint-Germer-de-Fly**
Tournoi de foot
- Samedi 12 et Dimanche 13 juillet Saint-Pierre-ès-Champs**
Rassemblement d'anciennes voitures aux tourbières
- Dimanche 13 juillet Sérifontaine**
Fête nationale
- Ons-en-Bray**
Soirée animée par le Comité des Fêtes, feu d'artifice
- Le Vaumain**
Fête Ntionale
- Lundi 14 juillet Sérifontaine**
Fête nationale
- Saint-Germer-de-Fly**
Fête nationale et feu d'artifice
- Lundi 14 juillet Flavacourt**
Repas champêtre

Calendrier des manifestations

BÉNÉFICIEZ D'INFORMATIONS, DE CONSEILS ET D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

**Gratuit
pour tous
les habitants**

✓ **RÉDUIRE** la consommation énergétique

✓ **RÉNOVER** son logement

✓ **ADAPTER** son habitat

Permanences Page9 (au verso) :
sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Bray

L'OPAH* continue dans le Guichet Unique de l'Habitat

*Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi



Tel : 0 801 908 600

Mail : guh@cc-paysdebray.fr

(service et appel gratuits)

